

Rapport du maire

Alors que le Conseil municipal reprend ses travaux après quelques semaines de vacances, nous travaillons sur plusieurs projets qui nous occuperons beaucoup toute l'année. Dans un premier temps, nous finirons le travail amorcé au printemps sur la rue Cartier. Plusieurs personnes nous ont interpellés au sujet de l'aménagement de la nouvelle rue. Je rappelle que nous avions présenté notre projet lors d'une assemblée publique l'an dernier. Mais devant la réaction de certaines personnes, nous en convoquerons une autre pour bien expliquer le projet qui vise à faire à améliorer ce périmètre patrimonial autour du parc du Carré royal. Nous visons à faire de cette rue une « rue partagée » comme le prévoit le code de la sécurité routière. Il nous reste à adopter un règlement et afficher la signalisation pour que nous puissions tous ensemble profiter de cet aménagement en toute sécurité pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

Deux nouvelles entreprises sont actuellement en train de naître dans la municipalité et nous les accompagnons pour que leurs projets soient des succès. J'ai bien hâte que ce puisse être annoncé.

Le gros projet de l'année demeure la transformation de l'église. Même si nous sommes confrontés régulièrement à des difficultés dans ce dossier, il faut avancer. Les ministères nous accompagnent et souhaitons que tous nos partenaires dans ce projet fassent preuve de bonne foi et de sérieux. C'est un projet que nous devons réussir, en respectant les contraintes que vivent les petites municipalités, particulièrement financières. Mais je le répète, croire que nous ne pouvons pas y arriver avant même de commencer à bien définir le projet n'est pas responsable. Des municipalités plus petites que les nôtres ont trouvé des moyens de réaliser de beaux projets grâce à leur imagination et leur détermination. Nous ne sommes pas moins bons que les autres.

De plus en plus d'éléments dans la municipalité dépendent de notre collaboration avec les municipalités voisines. C'est le cas cette année des loisirs, de nos habitations à loyer modique et de la sécurité incendie. Nous avons beaucoup de travail à faire dans ces dossiers et nous nous y attelons.

Même si l'été est la saison des vacances, c'est aussi une des saisons très occupée pour les membres du personnel de la municipalité. Je veux les remercier pour leur travail, leurs efforts et leur engagement à livrer la meilleure qualité de services possible.

Denis Marion

Maire